

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°99-391 DU 12 AOÛT 1999
Portant nomination et promotion à
titre exceptionnel, militaire,
posthume et étranger dans l'Ordre
du Mérite du Bénin de Feu
Lieutenant-Colonel HONDAA Marc

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N° 88-337 du 29 Août 1988 et N° 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 26 Mai 1999 - Communication n° 812/99 ;
- VU le Message Téléphoné Porté N° 1433/MDN/DC/SG/DPPCM/SA du 18 Juin 1999 relatif à la Décoration à titre posthume et étranger de Feu Lieutenant-Colonel HONDAA Marc ;

DECRETE :

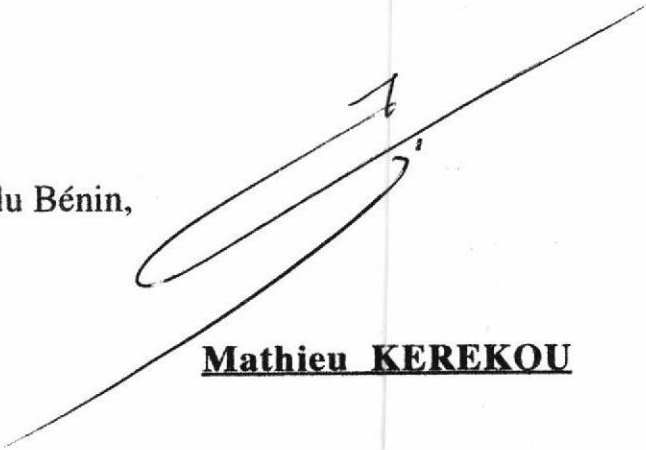
Article 1er : est nommé et promu à titre exceptionnel, militaire posthume et étranger dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier :

Feu Lieutenant-Colonel HONDAA Marc
 Assistant Technique militaire Français
 Pilote Moniteur sur Hélicoptère
 Chef Détachement Air de Coopération
 Officier de Liaison auprès du Commandant des Forces Aériennes.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou le 12 Août 1999

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 18 -
 GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT
 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSE 1.